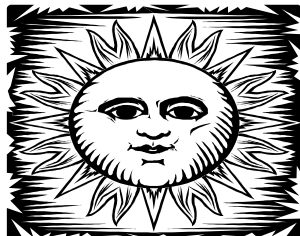


A SUD



LE SOLEIL BRILLE



Et vogue la galère !

Depuis son nouveau port d'attache en Touraine, le nouveau capitaine de la PIC Val de Loire n'en finit pas de faire des vagues. Ainsi, dès son arrivée sur le pont en ETC, il annonçait à tout l'équipage de jour et de nuit, son plan de bataille : jeter du bord, des rameurs de galère tout en voulant garder le cap vers une productivité écrasante. Certes, si la « marchandise » a quelque peu baissé ces derniers temps, il n'en reste pas moins que la charge reste lourde pour l'équipage toujours de moins en moins pour faire avancer le navire. Les efforts et la fatigue se renforçant mois après mois, il n'est pas surprenant que le vent de la colère se soit répandu aussi vite après l'annonce de la dénonciation prochaine de l'accord sur les compensations des veilles de fériés, accord obtenu en 2007 pour une meilleure égalité et partage des « quarts ». Les équipages de jour et de nuit demandent que la barre soit pointée vers des eaux plus calmes, que la feuille de route des veilles de fériés soit maintenue, que nous quittions les hautes pressions pour revenir vers un climat plus serein. Si le navire Val de Loire a toujours su offrir de très bonnes prestations, n'oubliez pas Mr le capitaine Louvard, que, avant tout, c'est à l'ensemble de l'équipage qu'il le doit ! Alors sachez être reconnaissant ou vous prenez le risque et la responsabilité de tout faire pour faire couler le navire à PIC...

Reclassé-e : Une politique Quilès à désirer ...

200 Reclassés de toute la France s'étaient donnés rendez-vous à l'appel, entre autre, de Sud devant le Sénat, le 6 juin 2013, et une délégation, constituée de militants SUD, F.O., CGT, et de membres de l'ADIFE, association des personnels de La Poste et de France Télécom a été reçue par des représentants des groupes parlementaires. Cette action qui a été une réussite, permet de relancer les demandes pour faire reconnaître les discriminations à la promotion dont sont victimes les reclassés-es. Une campagne de pétition en ligne, ainsi que des modèles de courrier à l'adresse des députés et sénateurs sont lancés. Nous invitons les personnes concernées à prendre contact avec notre O.S. pour accentuer la pression.



Fonctionnaires pas privilégiés !

La ministre de la Fonction Publique a annoncé qu'en 2014 il n'y aurait pas d'augmentation du point d'indice tout comme déjà en 2010, 2011, 2012 et 2013. Pourtant la vie augmente et les pertes du pouvoir d'achat s'accumulent. Il faut savoir que le salaire minimum Fonction Publique est du même niveau que le SMIC. Au début de leur carrière, les fonctionnaires touchent une indemnité différentielle pour ne pas être rémunérés en dessous du SMIC ! Cela signifie que les rémunérations de l'ensemble des fonctionnaires ont été tassés vers le SMIC et qu'au fil des ans, les augmentations d'indice à l'ancienneté ne font plus que compenser les pertes de pouvoir d'achat.

BRUTAL !

Tel est l'adjectif qu'utilise l'« Impératrice » BOBIN, DET d'Amboise, dans son courrier adressé à notre attention, pour justifier la confiscation de nos tracts « sudversif » de juin 2013 des bureaux de sa plaque à propos de notre article « Rappel ». Elle considère que notre article porterait « préjudice au fonctionnement des services de l'entreprise en portant délibérément atteinte » à son « amiral » Trinquart, qui lui, par ailleurs, s'y connaît bien en « brutalité ». En effet, ce dernier n'a-t-il pas déjà exercé dans un certain bureau (Marceau) où il pratiquait un management très dur et faisait régner « un ressenti important de violence subie à travers les mots employés » et un « non-respect des fondamentaux des relations sociales (politesse) », confirmés par l'expertise du cabinet Ergos (28 % du personnel avait fait l'objet d'une sanction, jugée injustifiée dans 91% des cas) ?

De plus, n'a-t-il pas récemment sur les bureaux de la plaque d'Amboise fait exploser de colère le personnel dont il a la charge ?

Alors la brutalité de la politique postale pèse bien plus sur la santé des postiers qu'un simple mot à l'égard d'un impétueux petit chef.

Réponse a une réclamation d'une buraliste verte de rage dont les clients ne veulent que des timbres rouges...

« Chère Madame XXX, C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre réclamation du 4 avril 2013, transmise par le Centre de Relations Clients de la Poste.

Vous attirez mon attention sur le fait que lors d'une commande de timbres poste prioritaires, le gestionnaire « pro » vous a livré des timbres verts.

Au regard de la difficulté à les vendre (nooonnn, sans blague????), vous souhaitez avoir des timbres prioritaires qui correspondent mieux aux besoins de votre clientèle (on la comprend). Je comprends votre mécontentement et je tiens à vous présenter à nouveau mes excuses, au nom du Groupe La Poste, pour les désagréments occasionnés (c'est'y pô mignon!). Cependant, je souhaite vous donner quelques explications (Ah, quand même!).

Pour répondre à la diversité des attentes de nos clients, La Poste a créé la Lettre verte (distribution en 48h) qui combine rapidité (Alors celle là, elle est bien bonne) et fiabilité et écologie mais ne concurrence en aucune manière avec la Lettre prioritaire distribuée en 24h à laquelle nos clients sont très attachés.

80% de nos clients attendent des engagements écologiques dont la réduction des émissions polluantes. De plus, la Lettre verte (plus chère que le tarif ECO...) permet aux professionnels et aux entreprises de maîtriser leur budget alloué à leur flux Courrier Colis et ce courrier est plus respectueux de l'environnement. Il ne nécessite pas de prendre l'avion et participe donc à la politique de courrier responsable de La Poste de réduction des émissions de CO2. C'est la raison pour laquelle mon agent vous a remis des timbres verts. La Lettre verte est conseillée pour du courrier standard, devant être distribué en 48h, sans option. Il s'agit pour La Poste d'une opération pour imposer ce produit aux particuliers. De mon côté, en tant que Directrice de La Poste de XXX, j'applique évidemment la politique de la Direction Générale de l'Enseigne et suis au service de notre ambition : Exercer notre activité de façon toujours plus responsable. C'est la raison pour laquelle, je demande à mes agents de délivrer des timbres prioritaires avec parcimonie (comme il est doux d'aimer...) et de répondre à votre demande. Au moins, à la fin, c'est clair : Allez chercher du timbre rouge ailleurs!



A Clément MERIC, notre camarade de SUD-SOLIDAIRES ETUDIANT ASSASSINÉ POUR SES IDÉES par une bande de fascistes

Nous avons une infinie tristesse... Nous avons une colère immense. Nous n'acceptons pas.

Nous refusons de voir la bête immonde du racisme et du fascisme ressurgir des heures les plus sombres de notre histoire commune, à tous et toutes. Nous ne nous tairons pas.

Le XXI ème siècle est déjà le siècle de l'obscurantisme, du fanatisme, de la guerre à outrance, de la violence... physique et sociale.

Ceux qui sont élus pour nous représenter nous trahissent TOUS LES JOURS. Ils ouvrent la voie à la déception, le repli sur soi, pire, ils ouvrent la voie à des gens qui ne pensent qu'avec la haine, l'exclusion et la violence...

Ils ouvrent la voie au retour banalisé de ceux qu'on pensait pour jamais dans les poubelles de l'histoire : l'extrême droite.

Le 6 juin 2013, Clément est tombé, tabassé, laissé pour mort, parce qu'il était au premier rang de ceux qui combattent la bête immonde du fascisme, sous toutes ses formes.

C'était notre pote, notre camarade, c'était nous... 18 ans Putain... 18 ans!

**Actes racistes, fascistes, mais aussi :
salaires, retraites, emplois !**

NOUS NE LACHONS PLUS RIEN !

**MOBILISEZ VOUS N'ATTENDEZ PLUS...
VENEZ MILITER ET VOUS DÉFENDRE!**